

## AS-1251 / AS-1252

### Guide de l'utilisateur

#### ATTENTION

*Il est de la responsabilité du conducteur du véhicule de s'assurer que celui-ci est stationné de façon convenable et sécuritaire.*



1. a) Transmission manuelle : L'utilisateur doit s'assurer que le levier de vitesses est à la position **NEUTRE** et que le frein de stationnement est appliqué de façon adéquate avant de quitter le véhicule afin d'éviter tout dommage au moment du démarrage à distance.

b) Transmission automatique : L'utilisateur doit s'assurer que le levier de transmission est en position « **Park** » avant de quitter le véhicule afin d'éviter tout dommage au moment du démarrage à distance.

2. L'utilisateur doit s'assurer de désactiver le démarreur à distance ou de le mettre en mode valet avant de confier véhicule à un mécanicien ou un technicien affecté à l'entretien.

# Table des matières

Introduction .....	2	Temps de marche du moteur .....	6
Réglages des accessoires .....	2	Fonctionnalités de pointe, configurables à l'installation .....	6
Chauffage et sièges chauffants .....	2	Armement du Dispositif antidémarrage .....	6
Essuie-glaces, radio et phares .....	2	Téléverrouillage des portières .....	7
Pour faire démarrer votre véhicule à distance .....	2	Verrouillage des portières à l'allumage .....	7
Pour Demeurer en mode Prêt à démarrer .....	3	Verrouillage sécuritaire .....	7
Pour Partir .....	3	Ouverture du coffre à distance .....	7
Caractéristiques du démarreur à distance .....	4	Dispositif antidémarrage .....	7
Mode Véhicule en attente .....	4	Pour Régler un problème de rayon d'action .....	8
Mode Turbo .....	4	Tables diagnostiques – feux de stationnement .....	9
Modes valet .....	5	<b>GARANTIE RESTREINTE POUR LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT .....</b>	<b>10</b>
Mode panique .....	5		
Mode Temps froid .....	6		

## Introduction

Ce module est un système de démarrage à distance de dernier cri. Il constitue une percée majeure dans le domaine des systèmes de commodité automobile et de démarrage à distance.

### Veillez prendre note:

Vous servir de la touche **I** pour les fonctions **DÉMARR.** (par défaut).

Vous servir de la touche **II** pour les fonctions **ARRÊT.** (par défaut).

Vous servir des touches **I & II** simultanément pour le **coffre.**

**Le témoin et la touche valet sont offerts en option**

## Réglages des accessoires

### Chauffage et sièges chauffants

Il est conseillé de pré-régler les commandes de l'habitacle avant de quitter votre véhicule, en prévision du prochain démarrage. Le réglage du chauffage (ventilateur) avant et arrière, de même que celui des sièges chauffants (si votre véhicule en est équipé) ne devraient pas être laissés en position **HAUTE (HIGH)**. Nous recommandons de laissez ces réglages en position basse ou moyenne (**LOW OU MEDIUM**).

### Essuie-glaces, radio et phares

Sur certains véhicules, le circuit de la radio et/ou des essuie-glaces et/ou des phares est obligatoirement mis sous tension suite à un démarrage à distance. Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que les commandes des essuie-glaces et des phares sont en position **OFF**. Si vous laissez l'interrupteur des phares en position ouverte (**ON**), vous risquez, avec certains véhicules, que les phares s'allument après démarrage à distance, ce qui mettrait la batterie à plat.

## Pour faire démarrer votre véhicule à distance

Si votre véhicule est muni d'une transmission **automatique**, appuyez sur la touche **I** pour le faire démarrer ou la touche **II** pour l'arrêter. Sautez le reste des étapes jusqu'à «Pour démarrer».

**Avvertissement :** Si votre véhicule est muni d'une transmission **automatique** et que les feux de stationnement clignotent 15 fois après avoir appuyé sur la touche **II**, le frein à main est connecté au sol. Vous devez **absolument** contacter l'installateur pour qu'il déconnecte le fil.

Si votre véhicule est muni d'une transmission **manuelle**, vous devez lire attentivement les instructions suivantes. Pour pouvoir démarrer à distance, le Télédémarrreur doit être d'abord mis en mode *Prêt à démarrer*. Si l'unité n'est pas en mode *Prêt à démarrer*, il ne sera pas possible de faire démarre le moteur à distance. Dès que le Télédémarrreur est en mode *Prêt à démarrer*, on peut faire démarrer et éteindre à distance le véhicule à volonté.

#### **Voici comment faire passer le Télédémarrreur en mode *Prêt à démarrer* :**

1. Assurez-vous que toutes les portières sont fermées et que le Levier de vitesses est en position **NEUTRE**.
2. Pendant que le moteur est en marge, serrez le frein de stationnement et relâchez la Pédale de frein.

**Assurez-vous que la Pédale de frein est bien relâchée.**

3. En 20 sec. ou moins, appuyez sur la touche **VERR.**, **DÉVERR.** ou **DÉMARR.** de la Télécommande.

**Les Feux de stationnement clignoteront 3 fois rapidement et resteront allumés.**

4. Retirez la Clé de contact : le moteur se maintiendra en marche.
5. Sortez du véhicule et refermez la portière.
6. Appuyez sur l'un des boutons suivants en le maintenant enfoncé :
  - a. **II** pour éteindre le moteur sans influencer sur les portières.;
  - b. **I & II** pour verrouiller les portières et pour passer en mode Véhicule en attente.

**N.B.:** Si la touche **I** est programmée en touche **VERR.** ou **DEVERR.**, appuyez l'un des boutons suivants :

- a. **I** pour verrouiller les portières et éteindre le moteur ou pour verrouiller les portières et passer en mode turbo
- b. **II** pour éteindre le moteur sans changement pour les portières,
- c. **I & II** pour verrouiller les portières pour passer en mode Véhicule en attente.

#### **Pour Demeurer en mode *Prêt à démarrer***

Lorsque le véhicule est en mode *Prêt à démarrer*, on peut faire démarrer et éteindre le moteur à volonté. Si l'une des actions suivantes survient, néanmoins, le mode *Prêt à démarrer* sera désactivé et le véhicule ne pourra plus être démarré à distance jusqu'à ce que le mode *Prêt à démarrer* soit de nouveau activé :

- Ouverture d'une portière;
- Ouverture du capot;
- Application des freins;
- Désengagement du frein de stationnement;
- Clé tournée en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**).

Si l'une de ces actions survient, le mode *Prêt à démarrer* sera désactivé.

**N.B. :** Lorsque le mode *Prêt à démarrer* est désactivé, l'unité en avertit l'utilisateur par trois clignotements lents des feux de stationnement.

#### **Pour démarrer**

Appuyez sur la touche **I** pendant environ 1 seconde. Les feux de stationnement s'allumeront pour vous indiquer que le Module a bien reçu votre signal. Le moteur démarrera environ 5 secondes plus tard. Les feux de stationnement demeureront allumés pendant le temps de marche préprogrammé.

Si le véhicule ne démarre pas dès la première tentative, le système s'éteindra (transmission **manuelle**).

Si votre véhicule est muni d'une transmission **automatique** et que le véhicule ne démarre pas dès la première tentative, le système s'éteindra, attendra quelques secondes et tentera à nouveau de faire démarrer le moteur. Le système procédera à 3 tentatives de démarrage, avant d'abandonner en cas d'échecs répétés.

## Pour Partir

Entrez dans le véhicule, puis:

- Tournez la clé de contact en position d'allumage (RUN) dans le commutateur d'allumage.
- Actionnez la pédale de frein pour désengager l'unité de démarrage à distance.

Vous pouvez maintenant partir.

**N.B.:** Appuyez sur la touche **I** pour **DÉSARMER** l'antidémarrage et **DÉVERROUILLER** les portières (si la touche **I** est programmée en touche **VERR.** ou **DÉVERR.**).

**Attention :** ne tournez pas la clé en position de démarrage (CRANK) quand le moteur est déjà en marche. Ceci amènerait le module à tenter un nouveau démarrage.

## Caractéristiques du démarreur à distance

### Mode Véhicule en attente

Ce mode vous permet de retirer les clés d'allumage et de quitter le véhicule en le laissant en marche pour sa durée de marche préprogrammée. (Pour régler le temps de marche, voir **Temps de marche du moteur** ci-dessous.)

**Pour activer le mode Véhicule en attente, si votre véhicule est muni d'une transmission automatique :**

1. Pendant que le moteur est en marche, appuyez sur la touche **I** jusqu'à ce que les feux de stationnement s'allument.
2. Retirez la clé de contact et sortez du véhicule. Le moteur sera maintenu en marche.
3. Verrouillez les portières au besoin.

**N.B.:** Vous pouvez verrouiller les portières en appuyant sur la touche **I** (si la touche **I** est programmée en touche **VERR.** ou **DÉVERR.**).

Si votre véhicule est muni d'une transmission manuelle, le mode Véhicule en attente peut être activé par la même routine que pour le mode Prêt à démarrer; appuyez sur les touches **I** & **II** sur la télécommande pendant que le moteur est en marche. Les feux de stationnement s'allumeront. Enlevez la clé du commutateur d'allumage, sortez du véhicule et verrouillez les portières. Le moteur s'éteindra quand la durée de marche préprogrammée se sera écoulée.

**Attention :** ne laissez pas un enfant ou un animal domestique sans surveillance dans une voiture en marche.

### Mode Turbo

Si le **mode Turbo** est configuré à l'installation, vous aurez la possibilité de laisser au repos le turbocompresseur de votre véhicule lorsque vous abandonnez le véhicule : le Têledémarrateur prendra le véhicule en charge et le maintiendra en marche pendant 60 secondes (ou jusqu'à ce que le moteur soit éteint par le biais de la télécommande), puis éteindra le moteur (et les Têledémarrateurs installés sur des véhicules à transmission manuelle passeront en mode Prêt à démarrer).

**Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, procédez comme suit pour faire passer le véhicule en mode Turbo :**

- À un moment où le moteur est en marche, appuyez sur les touches **I** & **II** de la télécommande jusqu'à ce que les feux de stationnement s'allument.
- Retirez la clé de contact du commutateur d'allumage. **Le Moteur sera maintenu en marche.**
- Sortez du véhicule et fermez la portière.

- Appuyez sur la touche **I & II** pour verrouiller les portières. Le moteur sera éteint après avoir tourné 60 secondes en mode Turbo.

**N.B.** : Si votre véhicule est muni d'une transmission manuelle, le mode Turbo peut seulement être activé si la touche **I** est programmée en touche **VERR.** ou **DÉVERR.**). Suivez toutes les étapes de la routine du mode Prêt à démarrer pour activer le mode Turbo; en dernière étape, appuyez sur la touche **I**.

## Modes valet

### Mode Valet par le commutateur d'allumage

Le système peut être placé en mode *Valet* pour désactiver le démarrage à distance. Si le véhicule doit être laissé en réparation ou si vous le stationnez à l'intérieur, le mode *Valet* préviendra les démarrages à distance accidentels.

#### Pour ENTRER en Mode Valet

1. Assurez-vous que la clé est dans le commutateur d'allumage, tourner la clé à la position ON (RUN/IGNITION) puis ramenez la clé à la position OFF.

**Il faut répéter l'étape 1 cinq fois en 10 secondes ou moins.**

2. Les feux de stationnement clignoteront 3 fois et le voyant DÉL s'allumera.

#### Pour SORTIR du Mode Valet

1. Assurez-vous que la clé est dans le commutateur d'allumage, tourner la clé à la position ON (RUN/IGNITION) puis ramenez la clé à la position OFF.

**Il faut répéter l'étape 1 cinq fois en 10 secondes ou moins.**

2. Les feux de stationnement clignoteront 2 fois et le voyant DÉL s'éteindra.

### Mode valet par la touche valet (si installé)

#### Pour activer le mode Valet :

- Tournez la clé de contact en position d'allumage (RUN) dans le commutateur d'allumage.

Pressez sur la touche **Valet** et relâchez-la. Le voyant DÉL s'allumera.

#### Pour désactiver le mode Valet :

- Tournez la clé de contact en position d'allumage (RUN) dans le commutateur d'allumage.

Pressez sur la touche **Valet** et relâchez-la. Le voyant DÉL s'éteindra.

La touche valet ne peut être utilisée que si les clés du véhicule sont en position d'Allumage du commutateur d'allumage.

## Mode panique

**Remarque** : le mode panique peut être déclenché uniquement si le klaxon a été configuré à cet effet lors de l'installation et si la touche **I** est programmée en touche **VERR.** ou **DÉVERR.**

En situation d'urgence, vous pouvez déclencher le mode panique en enfonçant la touche **I**, ce qui aura pour effet :

- d'éteindre le moteur,
- de déverrouiller les portières (touche **I**),
- ou de verrouiller les portières (touche **I**),
- de désarmer le dispositif antidémarrage et
- de déclencher le klaxon pendant 25 sec.

**N.B.** : Voir la description du dispositif antidémarrage ci-après dans ce guide.

### Pour déclencher le mode panique :

- Maintenez la touche **I** enfoncée pendant environ 3 sec. jusqu'à ce que le signal sonore soit déclenché et que les feux de stationnement clignotent : les portières seront déverrouillées avant le déclenchement du signal sonore.
- **Ou** : maintenez la touche **I** enfoncée pendant environ 3 sec. jusqu'à ce que le signal sonore soit déclenché et que les feux de stationnement clignotent : les portières seront verrouillées avant le déclenchement du signal sonore.

Le mode panique s'éteint automatiquement après 25 secondes.

**N.B.** : si vous voulez désactiver le mode panique avant son terme, appuyez sur la touche **I** et maintenez-la enfoncée jusqu'à l'arrêt du signal sonore.

## Mode Temps froid

Lorsque le mode **Temps froid** est activé, le moteur démarrera toutes les 2 heures pour 3 minutes (ou pour 8 ou 20 min. avec un moteur diesel); la routine se poursuivra pendant une période de 24 heures.

### Pour passer en mode Temps froid :

- Maintenez enfoncé la touche **II** jusqu'à ce que les feux de stationnement clignotent 3 fois.

### Pour quitter le mode temps froid, exécutez l'une des actions suivantes :

- Ouvrir le capot.
- Faites démarrer le moteur par le biais de la télécommande.
- Tourner la clé de contact en position d'allumage (**RUN**).
- Maintenez la touche **II** enfoncée pendant 3 secondes (jusqu'à ce que les feux de stationnement clignotent 1 fois)
- Faites passer le véhicule en mode Valet

## Temps de marche du moteur

Si votre véhicule a un moteur à essence, ce système peut être réglé pour maintenir le moteur en marche pendant 3, 15 ou 25 minutes (15 minutes par défaut). Si c'est un moteur diesel, le système peut être réglé pour maintenir le moteur en marche pendant 8, 20 ou 30 minutes (20 minutes par défaut).

## Fonctionnalités de pointe, configurables à l'installation

Le système est conçu pour être flexible est intégrable aux systèmes d'origine des fabricants. Avec ses options programmables, l'unité peut contrôler pratiquement tout système électrique sur votre véhicule.

**N.B.**: La programmation de votre système devrait être confiée à un professionnel. Toute modification aux réglages pourrait affecter son bon fonctionnement.

## Armement du Dispositif antidémarrage

**N.B.**: Cette fonction peut être activée seulement si la touche **I** est programmée en touche **VERR. OU DÉVERR.**

S'il est installé, le Dispositif antidémarrage peut être configuré à l'installation en mode Actif (de façon à s'armer automatiquement) ou en mode Passif (où l'utilisateur doit lui-même armer le Module).

- Pour **désarmer** l'antidémarrage en mode **ACTIF** ou **PASSIF**, maintenez la touche **I** enfoncée. Les feux de stationnement clignoteront deux fois. (Si le verrouillage des portières est installé, ceci aura également pour effet de déverrouiller les portières.)
- Pour **armer** l'antidémarrage en mode **ACTIF** ou **PASSIF**, maintenez la touche **I** enfoncée sur la télécommande. Les feux de stationnement clignoteront une fois. (Si le Verrouillage à distance est installé, ceci aura également pour effet de verrouiller les portières.)

## Téléverrouillage des portières

**N.B.:** Cette fonction peut être activée seulement si la touche **I** est programmée en touche **VERR. OU DÉVERR.**

Si votre système est installé avec l'option Téléverrouillage, vous pourrez déverrouiller votre véhicule sans l'usage de vos clés.

### Pour verrouiller vos portières et armer le Dispositif antidémarrage :

- Maintenez la touche **I** enfoncée pendant environ 1 sec.

Les feux de stationnement clignoteront une fois et le voyant DÉL clignotera lentement pour confirmer le verrouillage des portières et l'armement du dispositif antidémarrage (si installé)

### Pour déverrouiller vos portières et désarmer le Dispositif antidémarrage :

- Maintenez la touche **I** enfoncée pendant environ 1 sec.

Les feux de stationnement clignoteront deux fois et le voyant DÉL s'éteindra pour confirmer le déverrouillage des portières et le désarmement du dispositif antidémarrage (si installé).

**N.B. :** Le dispositif antidémarrage (si installé) se réarmera automatiquement 60 sec. après le déverrouillage. Il se peut donc que vous ayez à déverrouiller à nouveau vos portières si vous tardez à démarrer après un premier déverrouillage.

## Verrouillage des portières à l'allumage

C'est une caractéristique additionnelle de sécurité. Si votre système est installé avec le **Verrouillage des portières à l'allumage**, les portières seront automatiquement verrouillées dès que vous actionnez la pédale de frein lorsque la clé de contact est en position d'allumage (RUN). Lorsque la clé revient en position OFF, les portières se déverrouillent automatiquement.

## Verrouillage sécuritaire

Caractéristique additionnelle de sécurité : si votre système est installé avec le **Verrouillage sécuritaire**, les portières seront automatiquement verrouillées après chaque démarrage à distance; les portières seront ensuite verrouillées à nouveau lorsque le Moteur sera éteint par le module.

## Ouverture du coffre à distance

Si votre système est installé avec l'**Ouverture du coffre à distance**, vous pourrez ouvrir votre coffre en enfonçant les boutons **I** & **II** sur la télécommande.

**N.B. :** Le module doit être configuré et un raccordement fixe doit être installé pour que l'Ouverture du coffre à distance soit disponible.

## Dispositif antidémarrage

Cette caractéristique de sécurité accrue aura pour effet d'immobiliser votre véhicule lorsque le système est armé. Si votre système est installé avec le **Dispositif antidémarrage**, vous ne pourrez pas démarrer votre véhicule par la clé tant que le système n'aura pas été désarmé.

Le **Dispositif antidémarrage** peut être programmé de façon à être **ACTIF** (ne se réarme pas automatiquement) ou **PASSIF** (se réarme automatiquement). En mode **PASSIF**, vous pouvez le programmer de manière à ce qu'il s'active après 1 minute. En Mode 1- Fonction 3- Option 3, la touche **I** est utilisée pour déverrouiller les portières pendant 1 minute (la durée d'armement passif) si la touche **I** est programmée en touche **VERR. ou DÉVERR.**

**N.B. :** Les compagnies d'assurance automobile offrent parfois un rabais pour un véhicule équipé d'un mécanisme antidémarrage à armement passif. Certaines compagnies peuvent même exiger le mode d'armement passif.

## **Pour Régler un problème de rayon d'action**

Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact négatif sur le rayon d'action du système. Entre autres :

- L'état de la pile de la télécommande.
- L'environnement dans lequel le système fonctionne (par exemple : interférences radioélectriques au centre ville, aéroports, tours de transmission pour téléphonie cellulaire...)
- Le métal : tous les métaux ont un impact sur le rayon d'action de l'émetteur, y compris le métal se trouvant à l'intérieur de la voiture.
- La forme du véhicule peut également influencer le rayon d'action; règle générale, les fourgons et fourgonnettes donnent les rayons d'actions les plus réduits.
- La forme du toit et des montants en « A » du pare-brise cause des déviations radioélectriques importantes (en l'occurrence : des déviations du signal de la télécommande). Conséquemment, l'orientation du véhicule par rapport à la télécommande a un impact sur le rayon d'action. L'utilisateur bénéficiera généralement du plus grand rayon d'action disponible s'il fait face au véhicule. La performance d'une télécommande actionnée derrière le véhicule vient en second lieu. Si la télécommande est utilisée de l'un ou l'autre des côtés du véhicule, le rayon d'action sera généralement à son plus bas.
- Le rayon d'action sera sensiblement réduit dans un stationnement rempli, en comparaison avec un espace libre.
- Tenez toujours la télécommande bien haute, à peu près à hauteur d'épaule. Vous pouvez améliorer le rayon d'action en tenant la télécommande appuyée contre votre menton : votre tête agit alors comme une antenne.
- Le rayon d'action sera quelque peu réduit sur un véhicule muni d'une alarme d'origine ou ajoutée.
- Les fenêtres et pare-brises teintés au plomb ou aux teintures métalliques causent une diminution du rayon d'action.



## Tables diagnostiques – feux de stationnement

Signal	Description	
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portières verrouillées après l'armement de l'antidémarrreur</li> <li>• Fin du temps de marche du moteur</li> <li>• Après avoir appuyé la touche □&amp; □□</li> <li>• le module a reçu le signal de démarrer.</li> <li>• Annulation du mode temps froid.</li> </ul>	
2 signaux au ralenti suivis de 8 rapides...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réinitialisation de manuel à automatique</li> </ul>	
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Télédémarrage annulé par télécommande</li> <li>• Déverrouillage des portières et désarmement de l'antidémarrreur.</li> <li>• Sortie du mode valet</li> <li>• Le module s'éteint car le voltage de la batterie trop bas.</li> <li>• Plaque à circuit imprimé convertie de manuelle à automatique; mise sous tension</li> <li>• Tension ON à OFF (transmission automatique)</li> </ul>	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée en mode temps froid</li> <li>• Entrée en mode valet par le commutateur d'allumage</li> <li>• Entrée ou sortie du mode prêt à démarrer</li> </ul>	
3 signaux au ralenti...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ...après un échec au démarrage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le module n'a décelé aucun signal tachymétrique.</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signal +12 V décelé sur l'entrée des freins lors du démarrage ou pendant le temps de marche du moteur.</li> <li>• Entrée en mode de réglage tachymétrique multivitesse</li> <li>• Plaque à circuit imprimé convertie d'automatique à manuelle; mise sous tension</li> <li>• Tension ON à OFF (transmission manuelle)</li> </ul>	
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échec au démarrage car aucun signal tachymétrique n'est programmé.</li> <li>• Nouvelle télécommande programmée.</li> </ul>	
5 rapides	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglage du tachymètre accompli</li> </ul>	
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essai de démarrage à distance avec détection d'un signal du tachymètre avant le démarrage.</li> </ul>	
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réinitialisation de l'unité : a lieu lorsque les valeurs par défaut sont restituées. Voir « Restitution du module » à la page <b>Error! Bookmark not defined.</b></li> </ul>	
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée du capot mise à la masse (-) au cours du démarrage ou du temps de marche.</li> </ul>	
15 rapides en appuyant sur II	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fil orange est raccordé à la masse (transmission automatique)</li> </ul>	
1 –pause- 1-pause- 5 signaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La télécommande est programmée</li> </ul>	
1 –pause- 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tentative de démarrage pendant que le véhicule se trouve en mode valet.</li> <li>• Échec au démarrage, le voltage de la batterie est bas.</li> </ul>	
Continu pendant 3 secondes...	... suivi d'un signal	Sortie du mode temps froid
	... suivi de 3 signaux	Entrée en mode temps froid
Continu...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps d'attente est en fonction.</li> <li>• Temps de marche est en fonction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmation que le mode temps froid est activé.</li> <li>• (Lorsqu'on appuie sur la pédale de frein.</li> </ul>
Continu 2 sec.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capot a été ouvert et l'entrée du capot a été mise à la masse (-).</li> </ul>	
Continu 4 sec.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verrouillage et /ou déverrouillage des portières (si l'impulsion est configuré à 4 secondes).</li> </ul>	
Continu 20 sec.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le module passe en mode de programmation.</li> </ul>	
Clignotements soutenus jusqu'à 25 secondes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mode Panique est déclenché.</li> </ul>	

## GARANTIE RESTREINTE POUR LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT

### DÉMARREURS À DISTANCE :

À titre de manufacturier, 160031 Canada Inc. (« Autostart ») émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, **pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance a été installé à l'origine**, tel que précisé ci-dessous :

- 1) Pendant la première année suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un nouveau module.
- 2) Pendant la deuxième année suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un module réparé ou remis à neuf.
- 3) Pendant la troisième année et toute année consécutive suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à fournir au consommateur acheteur d'origine un module de démarrage à distance réparé ou remis à neuf, moyennant des frais de réparation de 35.00 \$ plus les taxes pertinentes.

Dans tous les cas, le consommateur devra retourner le module de démarrage à distance au lieu de vente, et fournir au détaillant une copie de la preuve d'achat. Un module de démarrage à distance sera envoyé au détaillant afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines. Dans le cas considéré en (3), un chèque au montant de 35.00 \$ plus les taxes pertinentes doit accompagner le module de démarrage à distance, faute de quoi le détaillant pourra refuser le retour.

### ACCESSOIRES :

Autostart émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Autostart pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

### CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS SI :

- 1) Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Autostart. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
- 2) Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle d'Autostart.
- 3) Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.
- 4) Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

### CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS :

- 1) Aux piles de la télécommande.
- 2) À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
- 3) Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
- 4) Aux frais de transport et de manutention engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
- 5) À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
- 6) Aux filages, voyants D.E.L., interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR AUTOSTART EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM D'AUTOSTART, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ D'AUTOSTART, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA RÉCLAMATION. AUTOSTART, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal. Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).